

Catégorie
Voit. de tourisme
(Limous. commerc.)

Marque
SIMCA

Désignation du type / Signe de reconnaiss.
90 P - ARONDE
Break Châtelaine

Bordersau-typé
N° 1687

Moyens de reconnaissance du type. Désign. "90 P" s/auvent, s/plaquette du constructeur *)
N° de châssis frappé A droite, sous le capot, s/renfort du tablier, derrière la batterie
N° de moteur frappé A gauche, à l'avant, s/bloc-cylindres, s/bossage de la pompe d'alimentation
Constructeur du châssis Soc. Industrielle de Mécan. & Carrosserie Automobile, NANTERRE (F)
Constructeur du moteur Soc. Industrielle de Mécan. & Carrosserie Automobile, NANTERRE (F)

MOTEUR (**))
Marque et type **SIMCA Flash**
1'290
Genre **En ligne, 0 H V**
Carburant **Benzine**
Nombre cyl. **4** Temps **4**
Alésage **74** mm.
Course **75** mm.
CV-impôt **6,571**
Cylindres totale **1'290** cm³
CV. frein **48**
Refroidissement **Eau**
Empl. du moteur **A l'avant**

CHASSIS
Nombre d'essieux **2**
Entraînement sur **roues arrières**
1. Frein **A pied : Hydraulique, à tambours**
sur les 4 roues.
2. Frein **A main : Mécanique, à tambours,**
1) à câble, sur roues arrières.
3. Frein **---**
Frein de remorque **---**
Direction **A gauche - A vis et galet**
Crochet de remorque **---**
Nombre de vit. avant **4**
Vit. en 1^{re} vit. **30** en prise dir. **110 km/h.**

CARROSSERIE
Constructeur **SIMCA**
NANTERRE
Genre / Forma
Limousine commerciale
(Break Châtelaine)
Nombre de portes **2 + 1 arr.**
Nombre de places ass. Total **4**
Avant **2** Milieu **---** Arrière **2**
Nombre de places debout **---**
Pour motos: Siège arrière **---**
Sidécar **---**

POIDS ET PNEUMATIQUES

	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.	kg.	--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant	kg.	kg.	1'630 kg.
Poids à vide du véh. carrossé (prêt à rouler)	466 kg.	497 kg.	963 kg.
Charge utile <u>y compris occupants</u>	kg.	kg.	667 kg.
Poids maximum garanti du train roulant (camion / remorque)			--- kg.
Pneumatiques: Dimension	5.75 - 15	Truck 6 Ply	simples / KODIN
Capacité de charge (par pneu 475 kg.) par essieu	950 kg.	950 kg.	

ATTESTATION DE TYPE COMMISSION D'EXPERTISES-TYPES DE VHC. A MOT.

EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V.

Phares: Marquo
 2, dans les phares, 7 W
 2, combinés, 18 W.
 Feux stop
 Indicateurs de direction: Syst. 7, alignot. (2^e minuterie
 Avertisseur
 1, électrique, double
 Syst. antibouillonnant Ampoules Bilux à cuiller (jaunes)
 Feux rouges (2, catadioptrés, rouges
 2, combinés, 7 W.
 Eclairage du No de conf. 1, sous rebord du pont, 10 W
 AV = Sous les phares (blancs), 18 W
 AR = Combin. av. feux stop
 18 W
 2, électriques
 Essai-glace

2)

DIMENSIONS

1:255	mm.	avant
1:250	mm.	arrière
1:590	mm.	} Voie
1:590	mm.	
2:175	mm.	Empilement
4:005	mm.	Longueur hors-tout
1:625	mm.	Hauteur (non chargé)
185	mm.	Garde au sol
890	mm.	Porte à faux, arrière
---	mm.	Crochets de remorque (haut, dep. sol)
---	mm.	Crochets de remorque (ports à faux)
10,40	mm.	Diamètre de bragues ext. gauche
10,30	mm.	Diamètre de bragues ext. droite
1:230	mm.	Longueur du pont de charge
970 / 1:135	mm.	Largueur du pont de charge
885	mm.	Hauteur latifère
720	mm.	Haut. du pont dep. le sol
---	mm.	Ridelles (hauteur)
700	mm.	Porte à faux pont de charge

*) Exécution "Break Châtelaine" av. banquette arr.
 av. dossier rabattable formant pont de charge.
 *) Le nouveau moteur se différencie de l'ancien par
 la désignation "Flash" peinte s/couvercle soupapes
 Ce type de vhc. est livré en série sans garniture
 de capot ni enjoliveurs.
 Mesure du bruit: A 7 m. latéralement
 Au régime max. d'utilisation (110 km/h) = 80 Phone
 Bruit mécanique
 MODIFICATIONS ET AMELIORATIONS (col. K3)
 1) Frein à main: Doit toujours être bien réglé et
 doit être contrôlé lors de l'expertise de chaque
 vhc.
 2) Equipement: En vue d'une augmentation de la
 sécurité dans le trafic, il est recommandé de
 monter un second rétroviseur à l'ext. à droite
 du vhc.
 3) Dispositif de protection: Selon la nature du
 chargement, il y a lieu de placer un dispositif
 de protection derrière le siège du conducteur
 (parot, grille ou similairé)

Lieu et date de l'expertise-type
 GENEVE, le 28.9.1955
 La commission d'expertes-types